

# Intercommunalité : Pour l'école, une nouvelle ambition éducative coopérative

**Michel-Jean LAVEAUD**

Rapporteur de la commission  
Prospective & Evaluation du Pays  
Une Autre Provence en Territoire Rhône  
Directeur R & D du C.I.C.S.TE Arcure Art.17  
Chef de projet de la "**Coopérative du P.L.E.O.**" © Arcure  
Service Communication éducative territoriale  
du "**Territoire Rhône**" à la coopération internationale et décentralisée

Tout d'abord, selon un principe bien établi sur la base de son nom, l'Education Nationale éduque, même si on y enseigne ou on y forme. Si cela ne se conteste pas sur le fond, l'éducation est une mission partagée avec la famille et avec les autres acteurs locaux, périphériques si l'Education Nationale représente la centralité de cette mission. Là commence un dilemme quant à l'identification des acteurs impliqués et pour l'évaluation des co-responsabilités partagées. S'agissant de la sectorisation scolaire, Bertrand Gaufryau pointe des disparités (des iniquités, des manquements à la solidarité entre les établissements) y compris entre l'enseignement général et l'enseignement pré-professionnel, avec l'exemple judicieux des SEGPA ( Section d'Enseignement Général Préparatoire à l'Apprentissage) hébergées au sein des Collèges . Apparaît l'idée qu'une coopération inter-institutionnelle entre les établissements et les partenaires éducatifs soit nécessaire, esquissée, souvent à renforcée. L'évaluation de ces coopérations quant elles existent, se heurtent à un déficit de représentation collective commune (publique, donc connue) du « bassin de formation » de l'Education Nationale. La représentation tout à fait concrète , cartographique, matérialisée comme la carte d'un Département avec ses caractéristiques touristiques, du « bassin de formation » avec sa superposition sur d'autres territoires de compétence administrative comme les Missions locales et la localisation des Points d'Information Jeunesse / Santé, l serait utile à cette coopération énoncée, souhaitée. Les Médiathèques et les Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle, y seraient localisés, puisque nous sommes à la veille de la semaine de « La Fête de la science » et que manifestation des « actions » sont communes ou partagées entre le dedans et le dehors de l'école.

Les murs pourraient, en lieu et place du très républicain « Interdiction d'afficher. Loi du... » nous aurions sur le Mur d'entrée externe

ou interne ou dans un « entre-deux », dessiner un espace commun de coopération.

Cette fantaisie cartographique, un peu plus élaborée est l'objet d'un projet « chantier coopératif » à Nyons ( Sous-Préfecture de la Drôme) pour un Contrat de Développement Rhône-Alpes 2006 – 2011 entre les Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur pour un « Territoire de projet » de 120 communes – 113000 habitants du Sud Drôme – Haut Vaucluse impliquant des Collèges, des Lycées, des Etablissements d'enseignement professionnel et technologique et agricole, dont des SEGPA.

Ce projet expérimental à pour nom « *Le mur de la Fraternité* »© Arcure et il comporte une série de cartes dont la première dit le pragmatisme éducatif et pédagogique. Il s'agit de la carte dessinant et confirmant le caractère de Pôle intégrant intercommunal d'un Lycée et de 2 collèges ( un public et un privé) desservis par des norias de bus des transports scolaires quotidiens. Alors que les termes d'intercommunalité et de citoyenneté ne figurent pas dans la contribution Bertrand Gaufryau, tout pris qu'il est par les questions administratives, éducatives et gestionnaires, mettre les cartes dans l'espace public semblerait une stratégie utile pour que débat sorte de la Maison et vienne s'inscrire dans la représentation/ (re) construction du bien commun. « Le Mur de la Fraternité » © Arcure , dans sa modélisation à Nyons, prend appui sur une recherche-action étayée par une Communication du C.I.C.S.TE Arcure Art. 17, invitée par l'Institut de Recherche Fondamentale Appliquée de l'Université Catholique de l'Ouest ( IRFA/ UCO) en mai 2004 suite à un appel à communications sur le thème : « *Les jeunes face à la mobilité et à leur attachement territorial : apprentissage ou accompagnement ?* » sous l'autorité scientifique du sociologue Jean-Pierre Boutinet. La réponse du C.I.C.S.TE Arcure Art. 17 pour ces journées d'études de mars 2004 : « **Territoires, de vie, de projet, de co-développement et la communication éducative territoriale** » © Arcure.

« *Le Mur de la fraternité* »© Arcure y était présenté comme une réponse matériel de représentation à l'inter-territorialité ( communale, intercommunales, bi-départementale, interrégionale, nationale, européenne des « parcours d'éducation, d'enseignement, de formation, d'accès à l'emploi », du local à l'engagement dans la coopération décentralisée, en passant par l'Union Européenne ( Europass et Erasmus)...

Dans la société de l'information et de la communication, peut paraître surprenante cette invisibilité des périmètres, et des frontières de territoires complémentaires – concurrents, quand les discours invitent à la responsabilité, à l'éco-citoyenneté, à la coopération, à l'engagement, quand les budgets doivent être mieux affectés pour l'intérêt général et la cohésion sociale...

**« Ce qui ne se voit pas n'existe pas, ce qui ne se dit pas ne dérange pas. »**

Il y a une vraie violence et une erreur pédagogique à vouloir faire adhérer à un projet commun illisible dans l'espace social. (du local au global) une vraie question d'humanité partagée ou pas en ce XXI<sup>ème</sup> siècle, dont Bruno Latour n'hésite pas à dire qu'il est encore barbare. Les jeunes et les autres souffrent de cet état de fait. Cette souffrance pour son dépassement fait appel à la résilience, cette aptitude à renoncer à reporter sur autrui le poids des malheurs vécus passés. L'école n'est pas le lieu local de résolution de tous les aléas de la vie, individuels ou collectifs, affaires personnelles, mais lieu de découverte d'un intérêt général et d'un bien commun. Cependant le dépassement des singularités individuelles dans un « local » significatif d'intérêt général implique une représentation d'une aire géographique interne (celle de l'établissement) et externe celle du « bassin de formation » qui rencontre une géographie quotidienne, celle des transports scolaires desservant l'établissement. La proposition de « *Territoires, de vie, de projet, de co-développement* » © Arcure tente de dessiner l'inter-territorialité qui s'approprie la sectorisation du « Bassin de formation » de l'Education Nationale en l'inscrivant dans/ comme d'autres territoires, outils de la conquête d'autonomie et d'émancipation, par les jeunes et par l'ensemble des communautés éducatives. Encore faut-il des représentations connues, communes des aires géographiques proposées et mise en œuvre. Une affaire de démocratie participative documentée qui adviendra en sortant d'une neutralité morale génératrice de violence induite par l'incompréhension et l'ignorance. Dans l'économie des moyens requis pour que l'école remplisse sa mission, il y a aussi des moyens humains informels et non-formels que sont le « bien vouloir » de l'ensemble des acteurs des projets d'établissement/ projets de territoire. Ressource nécessaire qui ne répond pas ni aux injonctions administratives, ni aux règles budgétaires. Cette ressource est surdéterminante des résultats, elle signe ou pas la dimension « coopérative » des projets d'établissement / projet de territoire. Un autre monde est possible, à l'école aussi.

Les territoires méritent leurs représentations, comme les activités et les flux qui les animent ( cf : Alfred Sauvy). Ils susciteront le débat, la controverse avec « objet » et des choix ainsi éclairés. La démocratie y gagnera peut-être, participative nous la souhaitons, nous la construisons comme l'école d'aujourd'hui et pour après- demain. Solidairement avec quelques vertus de la République les pieds sur terre.

00-00

NB : Les X<sup>èmes</sup> Rencontre de la Démocratie Locale à Dijon les 20 et 21 octobre prochains, outre un arrimage à celles-ci du 2<sup>ème</sup> Séminaire national des politiques locales de la jeunesse ( [www.adels.org](http://www.adels.org) ) comportera un atelier : « Intercommunalité –

citoyenneté », deux facettes auxquelles le C.I.C.S.TE Arcure contribue avec le Réseau Régional de Démocratie Participative Rhône-Alpes et avec les appuis des associations-réseaux de :

Défense des Enfants International France ( DEI-France – [www.dei-france.org](http://www.dei-france.org) )

Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP – [www.afcdrp.com](http://www.afcdrp.com) ) – Décennie de Culture de Non-violence et de Paix de l'Unesco.

Accordages ( coopération intergénérationnelle documentée – [www.accordages.com](http://www.accordages.com) )

---

Fédération Arcure comité d'éthique des médiateurs

Centre d'Intervention Culturelle Socio-Technique Arcure Art.17

Quartier La Beaume

F. 26770 Rousset-les-Vignes

tel/ fax: (33)(0) 4 75 27 91 14

courriel : [arcure@club-internet.fr](mailto:arcure@club-internet.fr)

Cf : recommandation n°13 du 7 novembre 1988 sur " **les Comités locaux d'éthique** "du Comité Consultatif National d'Éthique